

Note de synthèse du cours du Prof. Eloi Laurent du 10 avril 2014

L'approche social-écologique

Par Nour Zumofen

L'approche social-écologique est une approche que développe Eloi Laurent dans ses travaux. La question de l'équité et de la justice sont au cœur cette approche qui se situe dans un contexte politique et scientifique particulier.

En effet, selon Eloi Laurent, nous vivons un paradoxe de l'urgence environnementale. Par exemple, alors que les effets de la crise climatique n'ont jamais été aussi tangibles, l'écologie recule dans le débat public depuis quelques années. Il identifie des causes structurelles d'une part, et des causes conjoncturelles d'autre part pour expliquer ce paradoxe. Les premières concernent la façon dont le mouvement écologiste s'est présenté dans le débat public. En effet, le mouvement n'a pas su inscrire la réalité sociale dans ses combats. Il est donc en partie responsable de la dichotomie entre la cause environnementale et la question humaine et sociale. La cause conjoncturelle identifiée pour expliquer ce paradoxe concerne les difficultés économiques qui privilégient les exigences du présent, et qui nous ramènent aux problèmes d'urgence sociale. Mais ce paradoxe s'explique aussi par un impensé du développement soutenable : alors que les questions de la croissance inclusive et du rapport économie-environnement ont progressé depuis le Rapport Bruntland, le rapport entre le social et l'écologie a, quant à lui, très peu été travaillé.

L'approche social-écologique prône l'interdisciplinarité. En effet, la correspondance entre les sciences dites « dures » d'une part, et les sciences sociales d'autre part, est fondamentale de ce point de vue. Si les sciences dures permettent de révéler les problèmes liés aux événements climatiques par exemple, les sciences sociales détiennent la clé pour les résoudre. L'analyse social-écologique articule ces deux sciences, permettant de passer de la compréhension et du savoir à la résolution, en changeant les comportements et les attitudes. Puisque le changement d'attitudes touche au système de valeurs, l'éducation semble être le moteur d'un tel changement des systèmes sociaux. Et c'est pour cette raison précisément, que la « transition écologique » ne peut être en fait qu'une transition « social-écologique ». Ainsi, les dynamiques sociales et les systèmes sociaux sont au cœur de la transition, c'est pourquoi il paraît essentiel d'intégrer les sciences sociales aux sciences dures dans cette perspective.

Les crises écologiques sont des questions sociales et politiques, et elles peuvent se comprendre à la lumière des inégalités de revenu et de pouvoir. La création d'institutions soucieuse du principe de justice peut résoudre une partie de ces crises. En effet, les crises écologiques vont fracturer les relations sociales car les problèmes climatiques n'ont pas des impacts homogènes sur toutes les populations. Certains seront plus vulnérables que d'autres s'il n'y a pas de stratégie d'adaptation. Ainsi, l'approche social-écologique permet de relier les inégalités à la crise écologique : raison pour laquelle la transition social-écologique doit être juste, pour pouvoir convaincre tout le monde que les efforts du présent permettront de rendre le monde plus juste pour tout le monde à l'avenir. Il apparaît donc nécessaire de construire des systèmes de protection collective et d'étudier le rapport de l'Homme à la Nature différemment. En effet, il faut changer de regard : passer d'une vision qui oppose l'Homme à la Nature menaçante à celle des hommes et des femmes dans la Nature, différenciés socialement.

Les politiques publiques sont un élément clés dans la maîtrise des enjeux écologiques, de par le lien inhérent qui existe entre le social et l'environnement. Il est donc très important de

penser ces deux secteurs en même temps et cesser de les opposer en favorisant la mise en place de politiques transversales et non plus sectorielles comme elles le sont aujourd'hui. En d'autres termes, il faut construire l'Etat social-écologique et mettre en œuvre des politiques social-écologiques qui intègrent les enjeux économiques aux enjeux sociaux.

La question des inégalités sociales est au cœur de la social-écologie sous trois déclinaisons principales. D'abord, comme nous l'avons évoqué précédemment, les inégalités sociales jouent un rôle moteur dans les crises écologiques. Ensuite, les inégalités sociales aujourd'hui prennent un nouveau visage qui est celui des inégalités environnementales. En effet, elles se sont cristallisées sous la forme environnementale et il s'agit, dès lors, de les mesurer et de les réduire. Enfin, il faut une adaptation démocratique pour effectuer la transition social-écologique car les inégalités sociales sont aggravées par les crises économiques si rien n'est fait pour contrecarrer leurs effets.

Eloi Laurent assimile l'inégalité à une pollution et distingue des canaux de transmission aux niveaux micro- et macro-écologique. Concernant le niveau micro-écologique, il fait référence à la théorie de Veblen et à la propagation de certains modes de vie par capillarité. Selon ce dernier, les riches consomment de manière ostentatoire afin de se distinguer socialement des classes inférieures. Ce mode de consommation est bien sûr très coûteux au niveau écologique. La classe moyenne, quant à elle, cherche à imiter le comportement des plus riches, qu'elle assimile à une forme de réussite sociale. Cette imitation culturelle engendre alors une dégradation environnementale. Néanmoins, les plus pauvres ont également une empreinte écologique certaine. En effet, la nature étant leur seul capital accessible, les dégradations au niveau de la biodiversité sont très importantes.

Au niveau macro-écologique, Laurent distingue cinq canaux de transmission : D'abord, la croissance économique est inutile car elle est accaparée par une élite. On pourrait diminuer la croissance économique en réduisant les inégalités, et donc diminuer l'impact de cette croissance sur l'environnement. Deuxièmement, l'inégalité accroît l'irresponsabilité écologique des riches au sein de chaque pays et entre eux. En effet, plus le pays est riche, plus il a le pouvoir de transférer les dommages écologiques ailleurs. Et au sein même du pays, ce transfert a souvent lieu dans les zones les plus pauvres. Troisièmement, l'inégalité affecte la santé des individus et amoindrit les capacités de résistance et d'adaptation collective. Quatrièmement, l'inégalité entrave les capacités d'action collective susceptibles de préserver les ressources naturelles. Enfin, l'inégalité réduit la sensibilité des plus modestes face aux enjeux environnementaux et la possibilité de comprendre les éventuels effets négatifs des politiques environnementales. En effet, il est souvent difficile de considérer les bienfaits ultérieurs qui impliquent de fortes restrictions dans un contexte économique difficile.

La pollution est aussi considérée comme une inégalité et il existe trois mécanismes d'aggravation. Premièrement, il existe différentes catégories d'inégalité environnementale et les crises écologiques se traduisent différemment selon la catégorie sociale. Ensuite, des études ont démontré qu'il existe une forme de perpétuation écologique-sociale des inégalités. Enfin, il existe des inégalités face aux catastrophes social-écologiques, qui se traduisent par des désastres sociaux.

De ce fait, aujourd'hui, si les causes des bouleversements climatiques sont de plus en plus humaines, les conséquences le sont également, et elles sont déterminées par le degré de développement, d'inégalités et de démocratie notamment.

La solution que propose Eloi Laurent consiste à passer de l'Etat Providence à l'Etat social-écologique. Il s'agit de repenser le risque et l'assurance: comprendre et étudier quelles sont les zones de vulnérabilité, les populations vulnérables, et les coûts engendrés par ces changements environnementaux. Il faut donc développer des politiques social-écologiques, où les améliorations sont aussi bien au niveau social qu'environnemental (ex. amélioration de l'eau potable et des sanitaires, rénovation thermique des bâtiments).

Enfin, il s'agit de mettre en place des politiques d'atténuation (niveau global) et des politiques d'adaptation (niveau local). Il est important également de considérer la question de la responsabilité commune mais différenciée des pays, inscrite dans une certaine temporalité. Les principes de précaution et d'exemplarité sont aussi fondamentaux. En effet, l'Europe s'impose comme leader écologique mondial aujourd'hui, et malgré sa plus faible contribution en termes d'impacts écologiques, son action est fondamentale pour pouvoir convaincre les autres pays comme la Chine de réduire ces derniers. Finalement, le polycentrisme est encouragé dans la mesure où les initiatives ponctuelles et communautaires des pionniers peuvent inspirer les grandes villes dans la mise en place de politiques publiques par exemple.